

# L'INTRANSIGEANT

Le Journal de Paris

Directeur : LEON BAILBY

Le Journal de Paris

Vendredi  
3 Août  
1928

49<sup>e</sup> Année. — N° 17.820.  
RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
100, Rue Réaumur, PARIS (2<sup>e</sup>)  
Publicité  
aux bureaux du Journal

**ABONNEMENTS**  
Paris, S. et O. 21<sup>e</sup> 42<sup>e</sup> 80<sup>e</sup>  
Départements 22<sup>e</sup> 42<sup>e</sup> 80<sup>e</sup>  
Etranger 32<sup>e</sup> 70<sup>e</sup> 140<sup>e</sup>  
Télégrammes : 5000 à 56-02  
Lignes spéciales 674 et 675  
Adresse Tél. : INTRAN-PARIS  
Chèque postal : 1.427

## ANNIVERSAIRE Le danger de l'oubli

Devant l'estrade où l'on distribue les prix, les enfants sont assis en rangs pressés, garçons ici, filles là. Côté filles surtout, on dirait d'un champ sur les pentes des Causses, au printemps, lorsque coquelicots, bleuet et marguerites y cachent encore aux regards le blé naissant.

Sur les premiers bancs, les tout petits ; ceux d'après-guerre. Plus en arrière, les garçons et les filles de 10 à 15 ans ; ceux de la guerre déjà arrivés au certificat d'études. Quand, en lui donnant son prix, on questionne l'enfant : tes parents sont-ils ? Trop souvent la réponse vient brutale : Je n'ai plus de papa. Le père de ce petit homme est resté quelque part, là-bas, en Artois ou en Champagne, dans les Flandres ou dans les Vosges.

Il était parti avec les autres, il y a aujourd'hui quatorze ans. Quand est-il tombé, où, après quelles souffrances ? Obscurément un soir dans la tranchée ? En plein soleil et en plein combat ? Toujours glorieusement.

Les hommes qui voudraient faire le silence sur la guerre et commander l'oubli de ses horreurs et de ses héroïsmes, ont-ils songé à ceci : comment raconteront-ils à ces orphelins la mort de leur père ou de leur grand-père ? Vont-ils aussi demander qu'on ne parle plus d'eux, et croient-ils vraiment pouvoir ainsi disposer d'un passé qui appartient à des morts, aux morts de la guerre ?

D'ailleurs, le passé est l'aliment de la vie et celui qu'il a été, il est sacrilège d'y toucher. Dans l'impatience de ces enfants de voir le jour finir pour que le lendemain arrive, on retrouve ce besoin instinctif de l'homme d'avoir vite derrière lui un passé qui soit le sien, et qui devienne le plus fidèle compagnon de sa vie, celui dont on ne se sépare jamais.

Et comment peut-on croire qu'on éviterait à ces enfants le retour de la guerre en leur laissant ignorer celle qui commençait il y a quatorze ans ? Il faudrait sophistiquer, au contraire, qu'un homme ait assez de génie pour garder dans le cœur des générations de demain l'horreur qu'il peut lire dans nos yeux des spectacles qu'ils ont vus.

Si nous prétions tous les serments à Genève, si nous signions tous les engagements à Washington, n'est-ce pas que tous, en Europe et en Amérique, nous sentons encore rôder la guerre et que nous savons que cette fois ce serait quelque chose comme la fin du monde.

Il y a un certain nombre de Français qui ont froid dans le dos quand ils entendent quelques-uns de leurs compatriotes parler d'évacuer le Rhin sans conditions, et considérer l'Anschluss à la légère. Ils se souviennent des deux derniers des traités signés à Locarno, où la France seule garantit les frontières actuelles de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, dans le cadre des traités de Versailles et de Locarno. Ils tremblent, cédant à notre générosité impatiente et jugeant les autres d'après nous-mêmes, nous ne soyons très vite placés par les événements d'Europe centrale devant ce dilemme sans issue : ou tenir nos engagements et faire la guerre pour quelque mauvais couloir de Dantzig ; ou ne pas les tenir et nous déshonorer.

Qui pourrait dire que nos enfants, placés à leur tour devant de rudes problèmes, seraient mieux armés pour éviter la guerre s'ils ne savaient pas ce qu'elle a été ? Cela rappellerait ces propos criminels qu'un réserviste n'a pas besoin d'apprendre à se battre. « Chair à canon », peut-être, comme dit von Seeckt, que ces enfants et ces réservistes !

Vous qui voudriez supprimer de l'histoire les quatre ans des tranchées, aveugles que vous êtes, vous ne voyez donc pas que les enfants n'ont que trop de tendance à ne pas écouter et croire les récits de la guerre d'hier. Je pense que les générations qui ont dû faire une fois la guerre ne la recommenceront pas ou feront tout pour l'éviter ; mais je crains que les générations ignorantes de sa laideur ne soient plus assez préoccupées de l'écartier de leur chemin.

Autant par respect pour les morts, dont l'oubli serait sacrilège, que par calcul pour l'avenir des enfants, on doit leur conter ce que fut la guerre et tâcher qu'eux aussi ils en aient peur.

JEAN FABRY.

## LE SOIR, A LA FRAICHE



(Photo et cliché Intran.)  
On prend le frais, sur le boulevard de Sébastopol

### Treize mineurs ensevelis à 1.350 mètres sous terre

Londres, 2 août. — Le correspondant de la Morning Post à Johannesburg, rapporte qu'au fond de la mine City Deep, à 4.500 pieds, soit 1.350 mètres sous terre, un éboulement de plusieurs milliers de tonnes de rocs s'est produit dans une galerie supérieure. Treize mineurs ont été ensevelis.

## Coupez vos cheveux sous peine de prison

### Un ukase du gouvernement de Nankin

Londres, 2 août. — Suivant un message du correspondant de la « Chicago Tribune », à Pékin, le gouvernement nationaliste a donné l'ordre à toutes les femmes et jeunes filles chinoises de faire couper leurs cheveux dans un délai de trois semaines, sous peine de poursuites et d'emprisonnement.

Seules, les « dégénérées » de plus de 30 ans pourront être exemptées d'obéir au règlement capillaire. « Les femmes chinoises ont en larmes, ajoute le correspondant, mais les propriétaires de salons de coiffure sont dans la jubilation. »

## LES HEURES NOUVELLES

### Politesses

Sur l'invitation du bourgmestre de Cologne, M. Adenauer, le ministre français de l'Instruction publique est reçu solennellement en Rhénanie, où il va prononcer un important discours.

On sait d'autre part que M. Stresemann a été invité à venir à Paris à la fin du mois d'août, en même temps que les délégués des « grandes » puissances, pour y signer, conjointement avec eux, le pacte Kellogg.

La Volonté fait observer ; ce propos, qu'il est par là clairement démontré que l'occupation de la Rhénanie ne constitue pas, en Allemagne, un obstacle à l'amitié franco-allemande. La question sentimentale et la question matérielle ne s'enchevêtrent pas.

Fort bien. A la vérité, nous n'allons pas si loin que notre confrère radical-socialiste sur le chapitre des négociations rhénanes, mais nous parlons son avis quand il écrit, contre la thèse d'abandon rhénan, soutenue par les socialistes français : « S'il était exact que le départ sans contrepartie de nos troupes soit indispensable à la bonne atmosphère franco-allemande, M. Herriot n'irait pas à Cologne et M. Stresemann ne viendrait pas à Paris. »

Il est certain que l'opinion française, dans sa grande majorité ne répugne pas à se prêter à un rapprochement d'abord économique avec sa voisine, mais à la condition expresse que ce ne soit pas un marché de dupe et qu'on n'exige pas de nous, pour la dixième fois, de consentir des sacrifices sans compensation.

Les détestables raisons fournies ces temps derniers par les partisans d'une évacuation rhénane anticipée et sans contrepartie ne nous ont pas fait changer d'opinion là-dessus. Les hommes qui font bon marché des quelques années qui restent à courir avant l'évacuation de droit oublient que ces années-ci sont décisives pour notre travail de reconstruction, d'abord au point de vue financier, ensuite au point de vue stratégique.

Point de vue financier : Les deux années qui viennent de s'écouler ont été capitales pour le redressement entrepris. Les années qui vont suivre ne le sont pas moins. N'en troubions pas le travail par des improvisations hasardeuses. Le paiement régulier des annuités Dawes, par exemple, est indispensable à l'équilibre de notre budget.

Point de vue défense nationale : Il n'y a pas six mois qu'ont été commencés les travaux militaires tendant à nous donner une frontière nouvelle en arrière de celle que nous assure l'occupation actuelle des têtes de pont du Rhin. Ne peut-on nous laisser le temps d'établir cette ligne de sécurité ?

Sacrifier ces avantages ou ces garanties contre rien, pour le plaisir d'accomplir un geste sentimental à l'égard d'un peuple chez qui le sentiment compte à peu près pour rien au regard de la force ou même de la raison, ne serait-ce pas de la dernière imprudence ? Maintenons avec nos voisins un contact de courtoisie discussion ; Prêtons-nous sans parti pris à des échanges de politesses comme ceux que vont sanctionner les voyages officiels de Cologne et de Paris. Mais régions nos discussions au strict point de vue réaliste, et donnant donnant.

LEON BAILBY.

## AGRAM ET BELGRADE L'OPPOSITION CROATE émet une motion de révolte en Yougoslavie

### Le général Primo de Rivera viendra signer le pacte à Paris

2 AOUT. — Après M. Kellogg, qui a annoncé officiellement son embarquement pour le 18, le général Primo de Rivera vient de déclarer qu'il entendait signer personnellement le pacte mettant la guerre « hors la loi » et qu'en conséquence il partirait le 25 et séjournerait pendant trois jours à Paris.

La situation devient inquiétante en Yougoslavie. En effet, tandis que la Skoupchtina siègeait hier à Belgrade, les députés de la coalition démocrate paysanne se réunissaient à Agram, sous la présidence de M. Pribitchewitch, député croate.

Au cours de cette réunion, les 85 députés de l'opposition qui la composent ont déclaré ouverte la guerre à l'« hégémonie » serbe en Yougoslavie et proclamé « la révolte du peuple croate ».

A noter cependant que M. Stjepan Raditch, toujours alité, n'a pu prendre part à cette séance.

Comme on devait s'y attendre, le récent accident de chemin de fer de Souabe a provoqué de nouvelles accusations des racistes contre la Société des Chemins de fer du Reich, et le député Friek a envoyé à M. Lebe, président du Reichstag, un télégramme demandant la convocation immédiate de l'assemblée qui, dit-il, « devrait en finir avec le plan Dawes qui est en premier lieu responsable des accidents de chemin de fer de ces temps derniers ».

### CE MATIN, A 50 A L'HEURE...

## L'express Paris-Brest a déraillé au Mans

### Deux wagons se télescopent : 6 tués ; 15 blessés

### L'accident serait dû à un excès de vitesse

L'express Paris-Brest, qui part de Paris à 21 h. 15, a déraillé, ce matin, en gare du Mans, à 1 h. 35. On compte à l'heure actuelle 6 morts et 15 blessés.

#### Un télescopage

Le train était bondé de voyageurs et roulait à sa vitesse normale, 50 kilomètres à l'heure, quand, après avoir franchi le pont du Bourg-Bellé la locomotive se mit à osciller. Elle dérapa peu de temps après, à l'entrée même de la gare du Mans. Elle roula sur le ballast, rasa la muraille du quai et se coucha sur le côté gauche près d'une prise d'eau. Le tender fit de même et il se produisit aussitôt un télescopage : le fourgon de tête fut éventré, les deux wagons-postes qui suivaient entrèrent l'un dans l'autre et le premier wagon de voyageurs, wagon de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, se cabra sur l'arrière du dernier wagon postal. Les autres voitures déraillèrent également mais sans dommage.

#### Les secours

Les secours furent aussitôt organisés, le personnel de la gare et des voyageurs parmi lesquels deux médecins militaires se portèrent rapidement vers les wagons éventrés.

Dans le premier fourgon postal il y avait des mourants : cinq employés de service. Fort heureusement trois autres furent descendus à la gare de Gonnerre. Ces postiers appartenaient à une brigade parisienne.

Les docteurs Jean, Maisons, Oudrette et Lelors, arrivés à la gare peu après deux heures ont prodigué leurs soins aux blessés, retiré un à un des débris de bois et de ferraille. Cependant, les opérations de déblaiement étaient activement poussées sous la direction de deux commissaires du réseau MM. Latro et Yoken. Le déblaiement sera long pour la voie sinistrée n° 8 mais les autres voies vers Paris n'ont pas été atteintes.

#### L'enquête

L'express 519 était conduit par le mécanicien Huguein, qui n'avait plus qu'un an de service, à accomplir pour la première fois le trajet de Paris au Mans, MM. Vétillard, procureur de la République ; Verjat, ingénieur principal, et les commissaires de police Grégoire et Namur.

#### Le communiqué de la Compagnie

La Direction des Chemins de fer de l'Etat nous communique la note suivante : « Le train 519, parti de Paris-Montparnasse à destination de Brest, hier 1<sup>er</sup> août, à 21 h. 15, a déraillé, à l'entrée de la gare du Mans, ce matin, vers 1 heure 15. « La machine et cinq voitures, dont deux voitures postales et une voiture à voyageurs, ont déraillé, occasionnant la mort de cinq agents des postes et d'un voyageur. « Quinze personnes ont été blessées légèrement. « Les voies principales n'ont pas été obstruées et la circulation n'a pas été interrompue. « Les voyageurs du train 519 ont pu continuer leur voyage par un train spécial qui a quitté le Mans à 2 heures 20. »

#### VOIR EN DERNIERE HEURE :

— L'accident serait dû à un excès de vitesse sur un aiguillage. — La liste des morts et des blessés.

## POUR LES AGENTS DE POLICE DE PARIS



(Photo et cliché Intran.)  
La maison des gardiens de la paix est sortie de terre ; elle monte rapidement...

## N'EN JETEZ PLUS !

# Nos percepteurs succombent sous l'afflux des pièces d'argent

### Et l'expédition des feuilles d'impôts s'en trouve d'autant retardée...

« Les pièces d'argent seront rachetées dans les bureaux de perception au cours fixé par la Banque de France. » Ainsi en a décidé le ministre dans un récent décret.

Tout d'abord les percepteurs ont accueilli cette nouvelle d'une âme égale. « Bah ! se sont-ils dit avec philosophie, cela va bien nous donner un peu de travail, mais il faut bien empêcher notre métal précieux de passer à l'étranger... Et puis, il ne doit plus y avoir beaucoup d'argent en France... »

Or, il y avait en France beaucoup plus d'argent qu'on ne le soupçonnait.

On l'a bien vu ces jours-ci, à la ville comme à la campagne, où les pièces tintent sans arrêt sur le comptoir du percepteur.

Il faut compter, vérifier toutes ces pièces, cela complice à tel point le service principal.

Nous avons rendu visite, ce matin, à un percepteur d'une importante recette principale.

Bien qu'il fût écrasé de besogne, cet aimable fonctionnaire nous a réservé l'accueil le plus courtois, dans le propre bureau de Crépus.

La table, en effet, était complètement recouverte de hautes piles de pièces d'argent. Il y en avait toute une fortune.

— Vous voyez, me dit mon hôte, je suis obligé de compter mon trésor bien après la fermeture du dernier guichet...

Cet afflux d'argent qui par surcroît coïncide fâcheusement avec les vacances, époque où nos effectifs sont diminués, complique terriblement notre service.

Les bureaux de province, sont les plus éprouvés. Ils ne disposent que d'un petit personnel et l'argent y arrive à pleins sacs.

— A Paris, notre sort n'est guère plus enviable. Croiriez-vous que, tout à l'heure, un contribuable m'a apporté deux pleines valises d'argent pour solder un compte important ?

Il y en avait pour 34.000 francs en pièces de deux francs, un franc et cinquante centimes.

Vous êtes-vous jamais amusé à compter 34.000 francs en argent ?

## JOLLY GOOD FELLOWS



(Photo Wide World, cliché Intran.)  
Neuf cents cadets britanniques viennent visiter les champs de bataille de France et de Belgique. Les voici s'embarquant aux docks de Tilbury.

Essayez ; vous passerez un dimanche agréable.

Qu'importe le surcroît de besogne si nous pouvons rattraper notre retard.

Hélas ! cher monsieur, on ne saurait l'espérer. Contraint par le ministre de transformer mon bureau en annexe de la Banque de France pour racheter les pièces d'argent, je me vois aujourd'hui dans l'obligation d'ajourner l'expédition des feuilles d'impôt.

Rien n'est plus pénible, croyez-le, à l'amour-propre d'un percepteur... »

Je sais plus d'un bon citoyen qui rêverait de voir s'amonceler dans quelque sac d'écus sur les guichets des recettes principales pour que soit retardée à l'infini la chute des feuilles d'impôt. — R. THOUZEAUX.

## DERNIERES NOUVELLES

### UNE AVEUGLE TOMBE DU TROISIEME ETAGE

Ce matin à 8 h. 30, une aveugle, Mme Anna Sabé, soixante et onze ans, 43 rue Rampeau, est tombée accidentellement par la fenêtre de son logement, situé au troisième étage.

La malheureuse femme a été relevée avec une jambe fracturée et de multiples contusions qui mettent sa vie en danger. Elle a été admise à Tenon.

### INDISPONIBLE, IL MEURT EN DANSANT.

Hier soir, au cours d'une soirée dansante dans un établissement de l'avenue Daumesnil, M. Adrien Latour, cinquante-cinq ans, 23 rue Louis-de-Broglie, est subitement pris d'une indisposition et meurt pendant son transfert à l'hôpital Saint-Antoine.

### LE FEU

Un violent incendie s'est déclaré, ce matin, 52, rue Sainte-Anne, dans l'atelier de bijouterie-joyer de M. Verrier. Les pompiers de la caserne Jean-Jacques-Rousseau maîtrisèrent le sinistre après une heure et demie d'efforts.

### LES VICTIMES DE LA CHALEUR

Boulevard Denain, M. François Bréard, 42 ans, 12 rue de Valenciennes, tombe sans connaissance sur la chaussée. Transporté à Lariboisière, il meurt des suites d'une hémorragie.

### LE BROCANTEUR INGENIEUR EST MORT

Nous avons relaté dans quelles circonstances, le 31 juillet dernier, 4, rue Rodier, le brocanteur ambulancier Jean-Baptiste Ferréol, 42 ans, 12 rue de Valenciennes, tomba sur le plancher de son logis, s'étant mis le feu au danger d'incendie et avait ensuite taillé la gorge. Un voisin, M. Leblanc, avait été grièvement brûlé en portant secours au désespéré.

M. Ferréol, qui avait été transporté à l'hôpital Lariboisière, y est mort ce matin. L'enquête ouverte par M. Fruvoet, commissaire de police du quartier Rochetouart, se trouve ainsi close.

### EN QUELQUES MOTS

— Rue des Ecluses-Saint-Martin, Mlle Raymond Duménil, 18 ans, demeurant rue de Torcy, fait une chute et est blessée par les éclats d'une bouteille qu'elle portait à la main.

— Dans un immeuble en construction, 25, rue Marcadet, le manœuvre Corentin Le Gall, 28 ans, 16, avenue Secrétan, est pris sous un éboulement. Les pompiers de la caserne Carpeaux alertés dégageaient le malheureux. Admis à Bicêtre, son état est jugé grave.

— Tandis qu'elle se trouvait chez un commerçant, rue Lamark, Mlle Consuelo Morénin, 25, rue Champlainnet, est bousculée par une autre cliente qui lui vole son sac à main et prend la fuite.

— Rue du Général-Brunet, le jeune Roger Grosjean, 9 ans, demeurant chez ses parents, rue du Plateau, fait une chute sur le trottoir et se fracture la jambe. A Saint-Louis.

— On trouve, dans une péniche amarrée quai de l'Ourse, le cadavre d'un homme paraissant âgé d'une trentaine d'années, et portant sur lui des lettres au nom de M. Marcel Girard, sans autre indications. A l'Institut médico-légal.

— Des cambrioleurs s'introduisent par effraction chez Mlle Coudeon, 59, rue de Roumainville, fracturent et brisent les meubles et dérobent pour 2.500 francs de bijoux et de valeurs.

### Les pronostics de l'abbé Gabriel

Temps probable pour le 3 août : Vent d'entre-ouest et nord faible. Temps beau, nuageux, parfois un peu brumeux. Température sans changement. — Abbé GABRIEL.

### LA BONNE PRECAUTION

Dessin de PEDRO.



— Mais il paraît que le Grand-Morin est à sec... — Ça ne fait rien, j'apporte mon eau !

## ON MANDE DE NEW-YORK

# COURTNEY aurait améri en plein océan

### A 500 milles des Açores

New-York, 2 août. — Le poste naval radiotélégraphique annonce avoir reçu du paquebot Berengaria et du poste sans fil du Cap Race, des radiotélégrammes annonçant que le capitaine Courtney avait été contraint d'amérir à 500 milles des Açores.

Cette dépêche que nous publions sous toutes réserves expliquerait ainsi pourquoi l'aviateur Courtney, parti hier à 17 heures de Herta (Açores), n'a pas donné encore de ses nouvelles.

## FRANCO

### Américanisme à Huelva

Madrid, 2 août. — On ne possède pas encore, dans les milieux officiels, de renseignements permettant de préciser les circonstances dans lesquelles le Ymancia a été obligé d'amérir près de Huelva.

D'après les dépêches de sources particulières, il semblerait se confirmer que c'est par suite d'un mauvais fonctionnement d'un des moteurs qu'il a dû remonter à attendre les Açores et est retourné vers la côte espagnole.

### Il repartirait aujourd'hui

Madrid, 2 août. — On croit que Franco a l'intention de prendre son vol aujourd'hui, jour anniversaire du départ de Christophe Colomb pour la découverte de l'Amérique.

En attendant, les aviateurs sont allés prendre un peu de repos dans un occulté des environs de Huelva.

## Les nuits du Bourget

### De Marmier espère partir demain

Les voyageurs qui, cette nuit, circulaient route de Flandre, y remarquaient une activité inaccoutumée.

Les projecteurs, les phares éclairaient l'aérodrome, cependant que l'air était un bruit bien caractéristique se faisait entendre.

Il était exactement 22 heures lorsque le Potez-Farman de Lionel de Marmier franchissait le faisceau lumineux et venait se poser sur le terrain et quelques minutes plus tard, après avoir « éprouvé » une dernière fois le moteur, l'avion prenait place dans le hangar militaire qui lui était préparé.

— Je suis content, nous déclare l'aviateur, la « mécanique » est excellente. Je partirai vraisemblablement vendredi, à 4 heures.

— A quelques pas, un autre hangar est illuminé. C'est celui où repose l'avion, l'E.C.M. lorraine des aviateurs polonais Idzikowski et Kubala.

Un bruit avait couru hier : leur départ de France est imminent. Le plein était presque terminé, 6.000 litres d'essence avaient été versés dans les réservoirs.

Mais les derniers bulletins de la météo étant franchement mauvais, le départ fut donc remis.

### Coste

Quoi qu'il en soit, il faut s'attendre à assister à un départ prochain, si toutefois, ce n'est pas à un départ en ligne ! Coste n'est-il pas prêt également et n'attend-il pas le signal de la « météo » ?

Le départ de l'équipage Arrachart-Rignot, pour tenter de battre le record de distance en ligne droite en direction de la Russie ou des Indes, est subordonné également aux conditions météorologiques. Toutefois il est probable qu'il partira pas en même temps que Coste ou les Polonais, puisque si les vents sont favorables aux uns, ils ne peuvent l'être aux autres.

## LES JOUES PALES

# En regardant partir les "Poulbots"

### Quand le taudis les reprendra...

Ils sont toute une troupe de gamins dans le hall de la gare, chacun chargé de son baluchon. Et ils bavardent et ils rient ! Ils ne tiennent pas en place.

Ce sont des « Poulbots » du centre de Paris, qui partent en colonie de vacances.

Pendant un mois, ils vont respirer l'air pur, s'ébattre au milieu des champs et des bois.

Je les regarde. Ils sont rayonnants de plaisir, pleins de vie et d'espièglerie. Mais qu'ils sont pâles ! Quels traits tirés ! Quelles mines souffreteuses !

— Quel âge as-tu ?  
— Je viens d'avoir douze ans.  
— Et toi ?  
— J'aurais treize ans le mois prochain.  
— On leur en donnerait huit ou neuf à peine.

Et je pense aux taudis d'où ils sortent, aux allées humides, aux escaliers sombres, aux chambres étroites et sales air à la maison où je suis né et où j'ai passé ma jeunesse précéssément, dans cette même partie de Paris, au coin de la rue Charlot et de la rue de Bretagne.

Nous couchons, mon frère et moi, dans le renforcement d'une petite pièce qui servait à la fois de cuisine, de salle à manger et de cabinet de toilette.

Elle s'ouvrait sur une cour étroite comme un puits, où presque jamais

# Les pêcheries libres

Les contraintes qu'une ligne posée impose à une esche, est donc au point de vue du poisson, au tant qu'il lui est vu de près, d'une autre nature, et de moins suspecte, moins susceptible d'éveiller sa méfiance, que la contrainte beaucoup plus faible imposant à l'écaille des actions mécaniques d'une ligne flottante. Nous pourrions dire que la première est *inerte et passive*, alors que la seconde est *active*; la première tient aux accidents du fond auxquels le poisson est habitué, dont il sait par expérience n'avoir rien à craindre; la seconde révèle à ses sens si subtils, cette redoutable communication avec le monde extérieur dont il a tant à craindre. En ce qui concerne les lignes profondément enracinées en lui par cette expérience ancestrale qu'on appelle l'héredité, elles sont servies de plus par des sens dont on ignore trop souvent l'extrême acuité de perception de tout ce qui est en mouvement dans l'eau, même les objets les plus ténus. Un poisson tirant sur une ligne flottante dont le flotteur résiste quelque peu à l'immersion, sent le poids de la ligne, et par conséquent, mais aussi sa présence « complète », depuis l'hameçon jusqu'au flotteur y compris.

Il arrive donc ainsi que dans ces deux cas, on ne remarque à première vue que des actions en apparence sensiblement de la part des deux genres de lignes en question, il y a en réalité une différence considérable dans les modalités de ces actions; et ce sont justement ces modalités, qui consistent simplement dans la différence des orientations en haut ou en bas des résistances des

## Quelques informations

**La faiblesse des tribunaux**  
Comment veut-on réprimer l'audace des braconniers? Le semaine dernière, un fermier de pêche reconnu pour avoir braconné de nuit vendit au Hal de Paris plusieurs milliers de kilos de poissons en temps de fermeture, avec de faux certificats d'origine, et fut condamné par le maire d'une commune de Seine-et-Oise, n'est condamné qu'à cent francs d'amende. Non seulement il y a eu une condamnation de braconnier, mais encore une condamnation de pêcheur officiel! Réellement, les tribunaux arrivent-ils à comprendre que leur indulgence constitue un encouragement à des actes inadmissibles — lorsqu'il s'agit de fermiers de pêche associés pour exploitation raisonnée de la dévastation des cours d'eau.

En revanche, voilà deux personnalités honorables qui dans le grand domaine de l'écaille ont surpris de près la ligne flottante dans un bras de rivière déclaré réserve. Ingénieurs des Ponts et Chaussées, ils ont été surpris par un garde-chasse de bonne foi, les prétendus délinquants ignoraient leur délit, parce que les poteaux indicateurs étaient peints en blanc, et dans les hautes herbes, et par conséquent invisibles. Or, que réclament-ils aux deux personnalités honorables? La somme de dix francs à chacune, si elles ont transgressé. Nous leur avons conseillé de ne pas accepter de transaction, de se laisser poursuivre. Les tribunaux seront obligés de les acquiescer. Quelle mentalité! On frappe lourdement les délits mineurs et de bonne foi, et on laisse impunis les délits graves, et on est déficient de toutes les indulgences. Les ministères de la Justice, de l'Agriculture, des Travaux publics, se doivent d'intervenir pour mettre fin à ces situations aussi paradoxales.

**La voracité des brochets**  
Un restaurateur du lac de Exezant a trouvé, sur les bords du lac, deux brochets morts, l'un dans la gueule de l'autre. Celui-ci était avalé par celui-là, et son ensemble pesait quatorze livres.

**CONCOURS**  
Un record de prises et de poids. 2.147 poissons, 36 kilos, pour 120 concurrents; 15.656 poissons, 250 kilos, pour le Saint-Pierre des Pêcheurs de Folembay (Aisne), s'est déroulé suivant le programme prévu. Le samedi 30 juin, précédé de deux jours de repos, le concours de la Société « l'Albatre » est allé fleurir la statue de saint Pierre, son patron.

Un concours de pêche, concert par la fédération de la Somme, a eu lieu le dimanche 27 août 1928, au lieu de la pêche de la Somme pour le dimanche 19 août. Le concours a eu lieu dans les rues de Folembay pour se rendre à l'Etang du Vivier.

**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**  
Mayenne. — L'Assemblée générale des pêcheurs de la ligne La Gaulle Ermeuse s'est réunie sous la présidence de M. Victor Bouchard, président de la Société. Les pêcheurs étaient présents qui accueillent par acclamation le compte rendu financier se soldant par 4.051 fr. 80 d'excédent de recettes.

Depuis trois ans, la société a immergé 75.000 truites. Le bureau sortant est réélu à l'unanimité.

L'Assemblée générale de la Société amicale de pêche de la ligne de la Somme a eu lieu en l'une des salles de l'Hôtel de Ville. Étaient présents: M. Collet, président; Lempicq, vice-président; Rénou, secrétaire; R. Gervais, trésorier; Delacour, délégué; membres: Monlaur, porte-drapeau.

De nombreux sociétaires assistaient à la réunion. À 8.000 francs de prix en espèces et en nature, 1<sup>er</sup> prix: 150 fr.; 2<sup>e</sup> prix: 100 fr.; 3<sup>e</sup> prix: 75 fr.; 4<sup>e</sup> prix: 50 fr. et quantité d'autres prix en nature.

**BELLES CAPTURES**  
A. Braux, M. Charles Gawry a pris, dans la Meuse, une carpe de 15 livres.

**Dans le département de la Moselle**  
La pêche à l'anguille est autorisée aux membres des Sociétés fédérées jusqu'à 22 heures dans la rivière de la Moselle. Les Sociétés de Sarrebourg, Fénétrange et Sarraire refusent cet avantage sur la rivière la Sarre.

**Le projet technique de la canalisation de la Moselle prévoit la suppression de l'échelle à poissons à la digue de Wadrineville et à la construction de barrages sans échelles à Arzangey et Uckangey. La Fédération de la Moselle a fait valoir ses protestations; la question est actuellement soumise à M. Tardieu, ministre des Travaux publics. Espérons qu'il comprendra la nécessité d'être vite pour ne pas compromettre les efforts des populations riveraines.**

# COURRIER Orphéonique

Le Pré-Saint-Gervais. — L'Union Symphonique Gervaisienne, orchestre d'amateurs, fondée en octobre 1927, vient de clore sa saison musicale par un concert de succès. Elle prêle son concours à diverses sociétés locales, à la société théâtrale l'Artiste (président d'honneur: M. P. Génier) et organise, le 31 mars, un concert très apprécié, qui, à côté de vedettes populaires, groupait des œuvres de choix: *Solège Alsacienne*, de Massenet; *Quatrième Symphonie*, de Beethoven. Ses cours de Solège et Violon, suivis régulièrement, ont pris fin le 29 juin. Ses répétitions reprendront le 5 septembre et le jeudi suivant, à 21 heures, place Anatole-France, au Pré-Saint-Gervais, à 6 minutes de la porte, et fait appel à tous les musiciens amateurs désirant faire de la bonne musique d'orchestre pour l'exécution de ses prochains programmes comprenant des œuvres de Beethoven, Manuel de Falla, Albeniz, etc.

Les adhésions, librement gratuites, sont reçues des matinées chez M. Brilatte, président, 33 bis, Grand-Avenue, Le Pré-Saint-Gervais, et Le Moal, directeur, 13, rue de la Séparation, Le Pré-Saint-Gervais.

**Féroléens (Dordogne).** — Le 22 juillet, les membres de la Société Musicale du Féroléon se réunirent à Périgueux, où un congrès et une fête annuelle avaient été organisés. Le président, M. Roger Lesage, président, assisté de M. G. Minet, vice-président de la Section de Pêche de la Fédération du Pas-de-Calais fut fondé en 1922 par les cinq lieutenants de Louveterie, MM. Roger Lesage, de la section de Pêche de la Fédération; Trouille et Narcisse Boulanger, député.

R. Lesage donna lecture du rapport général, et souligna le travail excellent accompli dans l'année par les gardes-chasse, gardes mobiles et lieutenants. Les comptes rendus ont été agréés, desques sont résultées 146 condamnations pour 144 acquittements; le surplus représenté des affaires en instance, fut adopté à l'unanimité. Les congressistes formèrent ensuite les vœux suivants:

1<sup>o</sup> que la médaille décernée aux vieux musiciens soit accompagnée d'un diplôme; 2<sup>o</sup> que cette médaille porte les mots « République Française »; 3<sup>o</sup> que les musiques populaires soient patronnées par le ministre de l'Instruction publique et qu'un bureau leur soit affecté; 4<sup>o</sup> que les musiques militaires ne fassent pas oublier. Par un vote énergique, un puissant appel fut fait aux parlementaires de la région pour qu'ils défendent de toute leur autorité le maintien et la réorganisation des musiques militaires d'infanterie et d'artillerie pour le recrutement de nos sociétés populaires.

La fête musicale fut très réussie. Le morceau « Ensemble » de Tchaïkovski fut très bien exécuté, sous l'habile direction de M. Tinger.

Les concerts obtinrent un très grand succès et nous pouvons affirmer que cette fête du 22 juillet laissera un excellent souvenir à nos sociétés populaires.

Le mérite en revient à tous les organisateurs et en particulier au sympathique président, M. Bonne, à qui nous adressons toutes nos vives félicitations avec nos remerciements pour le grand intérêt qu'il porte à nos sociétés populaires.

**Le grand audition donnée par l'Harmonie des Travailleurs d'Anvers et la fanfare La Stréme.** — Le 22 juillet, sous la présidence d'une grande audition artistique et populaire au Gymnase Huygens, le 12 août prochain, à 14 heures, aura lieu la grande audition de l'Harmonie des Travailleurs d'Anvers, 4<sup>e</sup> classe classée en division d'honneur et ayant remporté le Grand Prix du Roi au concours de la ville d'Anvers.

Le programme de l'audition sera le suivant: 1<sup>o</sup> Wagner: « Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg »; 2<sup>o</sup> Liszt: « Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg »; 3<sup>o</sup> Liszt: « Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg »; 4<sup>o</sup> Liszt: « Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg ».

**Le carnet des Anciens Combattants**  
3 août. — A.C. des 54<sup>e</sup>, 55<sup>e</sup>, 56<sup>e</sup>, 57<sup>e</sup> et 58<sup>e</sup> R.T., à 21 heures, café Guillaume Tell, 13, rue de la République, Paris.

**RETEZ-CEZ OFFRE**  
valable jusqu'au 30 Août  
Pour vous permettre d'apprécier la Ruche « CALMAN », longueur 5 m.

**LA CARTE D'OR (T. de Deken)**  
39, boulevard Voltaire, Paris (XI<sup>e</sup>)  
vous adressera franco contre mandat n. 69 50 Fochettes assorties fines et CALMAN. Comme Prime 1<sup>o</sup> la ligne plombée Samson Précision — Spécialités Rosenbaum

**BELLE**  
LA REINE DES SOIES pour la Pêche au Lancer.  
Adoptée par tous les AS du LANCER, la SOIE BELLE, détentrice de nombreux records, est classée première dans tous les championnats internationaux.

**RECHERCHES**  
DEMANDE PARISIENNE L'APPAT DES AS  
30 PREMIER PRIX C'EST EXTRAORDINAIRE

**LIGNE SENSIBLE L. MATOUT**  
15 modèles  
Longueur 6 mètres, avec système de réglage automatique, et lignes plombs et équilibrées pour les profondeurs ci-dessous:

N°	Plomb	Longueur	Prix
1	2 cm	2 mètres	8 fr.
2	4 cm	16 mètres	8 fr.
3	6 cm	15 mètres	8 fr.
4	8 cm	15 mètres	10 fr.
5	10 cm	15 mètres	10 fr.
6	12 cm	15 mètres	10 fr.
7	12 cm	14 mètres	10 fr.
8	14 cm	12 mètres	12 fr.
9	14 cm	12 mètres	12 fr.
10	16 cm	12 mètres	12 fr.
11	16 cm	12 mètres	12 fr.
12	18 cm	12 mètres	12 fr.

Le prix ci-dessus sont révélatrices de la qualité de nos lignes. Se trouve chez tous les marchands d'articles de pêche. VENTE EN GROS - Chaufour et Marx, ROGER BAER, Succ<sup>r</sup> 170, rue de Charente, Paris-11<sup>e</sup>

# Le Congrès régional des chasseurs des 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> régions cynégétiques

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

Très clairement, et très sobriement, en un langage châtré, il démontra que le malaise et l'indécision actuelles n'existaient point. Des errements ont été commises qui ont causé quelques déceptions certains, et dont on a habituellement tiré parti des exploités, des profiteurs.

## Remises à gibier

En terme de chasse, on appelle remise tout endroit où le gibier se plaît. Il s'agit de lieux où le gibier trouve de la nourriture, de la protection, et de la tranquillité. Les remises artificielles, les premières sont constituées par la végétation sauvage du sol. C'est ainsi que j'avais sur une partie de mon terrain, en Champagne, une remise où le gibier se plaisait. Elle était constituée d'une immense végétation de carottes sauvages, et j'étais assuré de toujours trouver mes perdreaux; quelquefois aussi, une culture qui n'a pas été faite à l'intention de la remise, constitue, momentanément, un excellent refuge. Les remises artificielles sont établies pour retenir le gibier sur une chasse, empêcher les débordements, faciliter l'exercice de la chasse. Elles peuvent être plantées à demeure ou être déplacées annuellement.

Souvent, sur un terrain de chasse, les remises permanentes sont des boqueteaux, des genévriers, des plantations d'osier. Les remises temporaires sont généralement composées de plantes dont les grains ou les fruits sont une nourriture à gibier.

C'est l'emplacement des remises à gibier qui fait leur valeur. Un organisateur de chasses devra donc étudier attentivement son terrain, se rendre compte des habitudes du gibier, supporter les dangers d'émigration par telle voie que les roseaux, la fixation sur tel ou tel lieu, quand il lui faudra fixer les emplacements de ses remises.

Une organisation de remises temporaires est facilement réalisable; on les supprime si elles ne répondent pas à ce qu'on attendait. Les frais ne sont que peu élevés. Mais il en est autrement pour une plantation fixe, destinée à former une remise fixe. C'est pourquoi je recommande toujours d'établir, au début, des remises temporaires. Ensuite, une remise temporaire, avant de la transformer en remise fixe; on peut ainsi s'assurer de la valeur ou des inconvénients de l'emplacement avant de se lancer dans une fixation sur tel ou tel lieu, quand il lui faudra fixer les emplacements de ses remises.

Une organisation de remises temporaires est facilement réalisable; on les supprime si elles ne répondent pas à ce qu'on attendait. Les frais ne sont que peu élevés. Mais il en est autrement pour une plantation fixe, destinée à former une remise fixe. C'est pourquoi je recommande toujours d'établir, au début, des remises temporaires. Ensuite, une remise temporaire, avant de la transformer en remise fixe; on peut ainsi s'assurer de la valeur ou des inconvénients de l'emplacement avant de se lancer dans une fixation sur tel ou tel lieu, quand il lui faudra fixer les emplacements de ses remises.

Une organisation de remises temporaires est facilement réalisable; on les supprime si elles ne répondent pas à ce qu'on attendait. Les frais ne sont que peu élevés. Mais il en est autrement pour une plantation fixe, destinée à former une remise fixe. C'est pourquoi je recommande toujours d'établir, au début, des remises temporaires. Ensuite, une remise temporaire, avant de la transformer en remise fixe; on peut ainsi s'assurer de la valeur ou des inconvénients de l'emplacement avant de se lancer dans une fixation sur tel ou tel lieu, quand il lui faudra fixer les emplacements de ses remises.

Une organisation de remises temporaires est facilement réalisable; on les supprime si elles ne répondent pas à ce qu'on attendait. Les frais ne sont que peu élevés. Mais il en est autrement pour une plantation fixe, destinée à former une remise fixe. C'est pourquoi je recommande toujours d'établir, au début, des remises temporaires. Ensuite, une remise temporaire, avant de la transformer en remise fixe; on peut ainsi s'assurer de la valeur ou des inconvénients de l'emplacement avant de se lancer dans une fixation sur tel ou tel lieu, quand il lui faudra fixer les emplacements de ses remises.

Une organisation de remises temporaires est facilement réalisable; on les supprime si elles ne répondent pas à ce qu'on attendait. Les frais ne sont que peu élevés. Mais il en est autrement pour une plantation fixe, destinée à former une remise fixe. C'est pourquoi je recommande toujours d'établir, au début, des remises temporaires. Ensuite, une remise temporaire, avant de la transformer en remise fixe; on peut ainsi s'assurer de la valeur ou des inconvénients de l'emplacement avant de se lancer dans une fixation sur tel ou tel lieu, quand il lui faudra fixer les emplacements de ses remises.

Une organisation de remises temporaires est facilement réalisable; on les supprime si elles ne répondent pas à ce qu'on attendait. Les frais ne sont que peu élevés. Mais il en est autrement pour une plantation fixe, destinée à former une remise fixe. C'est pourquoi je recommande toujours d'établir, au début, des remises temporaires. Ensuite, une remise temporaire, avant de la transformer en remise fixe; on peut ainsi s'assurer de la valeur ou des inconvénients de l'emplacement avant de se lancer dans une fixation sur tel ou tel lieu, quand il lui faudra fixer les emplacements de ses remises.

Une organisation de remises temporaires est facilement réalisable; on les supprime si elles ne répondent pas à ce qu'on attendait. Les frais ne sont que peu élevés. Mais il en est autrement pour une plantation fixe, destinée à former une remise fixe. C'est pourquoi je recommande toujours d'établir, au début, des remises temporaires. Ensuite, une remise temporaire, avant de la transformer en remise fixe; on peut ainsi s'assurer de la valeur ou des inconvénients de l'emplacement avant de se lancer dans une fixation sur tel ou tel lieu, quand il lui faudra fixer les emplacements de ses remises.

## A propos du prix des cartouches

Nous ne voulons pas traiter à fond aujourd'hui la question du prix des cartouches, mais il est intéressant de noter que le prix des cartouches a augmenté de façon considérable. Cela est dû à plusieurs causes: d'abord, l'augmentation du prix de la poudre; ensuite, l'augmentation du prix des métaux; enfin, l'augmentation du prix des matières premières. Ces augmentations ont entraîné une hausse considérable du prix des cartouches, ce qui est très regrettable pour les chasseurs.

Nous ne voulons pas traiter à fond aujourd'hui la question du prix des cartouches, mais il est intéressant de noter que le prix des cartouches a augmenté de façon considérable. Cela est dû à plusieurs causes: d'abord, l'augmentation du prix de la poudre; ensuite, l'augmentation du prix des métaux; enfin, l'augmentation du prix des matières premières. Ces augmentations ont entraîné une hausse considérable du prix des cartouches, ce qui est très regrettable pour les chasseurs.

Nous ne voulons pas traiter à fond aujourd'hui la question du prix des cartouches, mais il est intéressant de noter que le prix des cartouches a augmenté de façon considérable. Cela est dû à plusieurs causes: d'abord, l'augmentation du prix de la poudre; ensuite, l'augmentation du prix des métaux; enfin, l'augmentation du prix des matières premières. Ces augmentations ont entraîné une hausse considérable du prix des cartouches, ce qui est très regrettable pour les chasseurs.

Nous ne voulons pas traiter à fond aujourd'hui la question du prix des cartouches, mais il est intéressant de noter que le prix des cartouches a augmenté de façon considérable. Cela est dû à plusieurs causes: d'abord, l'augmentation du prix de la poudre; ensuite, l'augmentation du prix des métaux; enfin, l'augmentation du prix des matières premières. Ces augmentations ont entraîné une hausse considérable du prix des cartouches, ce qui est très regrettable pour les chasseurs.

Nous ne voulons pas traiter à fond aujourd'hui la question du prix des cartouches, mais il est intéressant de noter que le prix des cartouches a augmenté de façon considérable. Cela est dû à plusieurs causes: d'abord, l'augmentation du prix de la poudre; ensuite, l'augmentation du prix des métaux; enfin, l'augmentation du prix des matières premières. Ces augmentations ont entraîné une hausse considérable du prix des cartouches, ce qui est très regrettable pour les chasseurs.

Nous ne voulons pas traiter à fond aujourd'hui la question du prix des cartouches, mais il est intéressant de noter que le prix des cartouches a augmenté de façon considérable. Cela est dû à plusieurs causes: d'abord, l'augmentation du prix de la poudre; ensuite, l'augmentation du prix des métaux; enfin, l'augmentation du prix des matières premières. Ces augmentations ont entraîné une hausse considérable du prix des cartouches, ce qui est très regrettable pour les chasseurs.

Nous ne voulons pas traiter à fond aujourd'hui la question du prix des cartouches, mais il est intéressant de noter que le prix des cartouches a augmenté de façon considérable. Cela est dû à plusieurs causes: d'abord, l'augmentation du prix de la poudre; ensuite, l'augmentation du prix des métaux; enfin, l'augmentation du prix des matières premières. Ces augmentations ont entraîné une hausse considérable du prix des cartouches, ce qui est très regrettable pour les chasseurs.

Nous ne voulons pas traiter à fond aujourd'hui la question du prix des cartouches, mais il est intéressant de noter que le prix des cartouches a augmenté de façon considérable. Cela est dû à plusieurs causes: d'abord, l'augmentation du prix de la poudre; ensuite, l'augmentation du prix des métaux; enfin, l'augmentation du prix des matières premières. Ces augmentations ont entraîné une hausse considérable du prix des cartouches, ce qui est très regrettable pour les chasseurs.

Nous ne voulons pas traiter à fond aujourd'hui la question du prix des cartouches, mais il est intéressant de noter que le prix des cartouches a augmenté de façon considérable. Cela est dû à plusieurs causes: d'abord, l'augmentation du prix de la poudre; ensuite, l'augmentation du prix des métaux; enfin, l'augmentation du prix des matières premières. Ces augmentations ont entraîné une hausse considérable du prix des cartouches, ce qui est très regrettable pour les chasseurs.

Nous ne voulons pas traiter à fond aujourd'hui la question du prix des cartouches, mais il est intéressant de noter que le prix des cartouches a augmenté de façon considérable. Cela est dû à plusieurs causes: d'abord, l'augmentation du prix de la poudre; ensuite, l'augmentation du prix des métaux; enfin, l'augmentation du prix des matières premières. Ces augmentations ont entraîné une hausse considérable du prix des cartouches, ce qui est très regrettable pour les chasseurs.

## La chasse dans les forêts domaniales

L'Administration des Eaux et Forêts détermine, pour la saison de chasse 1928-29, des licences individuelles de chasse dans les forêts domaniales. Les licences sont délivrées aux chasseurs qui ont payé le droit de licence. Les licences sont valables pour toute la saison de chasse. Les chasseurs doivent respecter les règles de la chasse dans les forêts domaniales.

L'Administration des Eaux et Forêts détermine, pour la saison de chasse 1928-29, des licences individuelles de chasse dans les forêts domaniales. Les licences sont délivrées aux chasseurs qui ont payé le droit de licence. Les licences sont valables pour toute la saison de chasse. Les chasseurs doivent respecter les règles de la chasse dans les forêts domaniales.

L'Administration des Eaux et Forêts détermine, pour la saison de chasse 1928-29, des licences individuelles de chasse dans les forêts domaniales. Les licences sont délivrées aux chasseurs qui ont payé le droit de licence. Les licences sont valables pour toute la saison de chasse. Les chasseurs doivent respecter les règles de la chasse dans les forêts domaniales.

L'Administration des Eaux et Forêts détermine, pour la saison de chasse 1928-29, des licences individuelles de chasse dans les forêts domaniales. Les licences sont délivrées aux chasseurs qui ont payé le droit de licence. Les licences sont valables pour toute la saison de chasse. Les chasseurs doivent respecter les règles de la chasse dans les forêts domaniales.

L'Administration des Eaux et Forêts détermine, pour la saison de chasse 1928-29, des licences individuelles de chasse dans les forêts domaniales. Les licences sont délivrées aux chasseurs qui ont payé le droit de licence. Les licences sont valables pour toute la saison de chasse. Les chasseurs doivent respecter les règles de la chasse dans les forêts domaniales.

L'Administration des Eaux et Forêts détermine, pour la saison de chasse 1928-29, des licences individuelles de chasse dans les forêts domaniales. Les licences sont délivrées aux chasseurs qui ont payé le droit de licence. Les licences sont valables pour toute la saison de chasse. Les chasseurs doivent respecter les règles de la chasse dans les forêts domaniales.

L'Administration des Eaux et Forêts détermine, pour la saison de chasse 1928-29, des licences individuelles de chasse dans les forêts domaniales. Les licences sont délivrées aux chasseurs qui ont payé le droit de licence. Les licences sont valables pour toute la saison de chasse. Les chasseurs doivent respecter les règles de la chasse dans les forêts domaniales.

L'Administration des Eaux et Forêts détermine, pour la saison de chasse 1928-29, des licences individuelles de chasse dans les forêts domaniales. Les licences sont délivrées aux chasseurs qui ont payé le droit de licence. Les licences sont valables pour toute la saison de chasse. Les chasseurs doivent respecter les règles de la chasse dans les forêts domaniales.

L'Administration des Eaux et Forêts détermine, pour la saison de chasse 1928-29, des licences individuelles de chasse dans les forêts domaniales. Les licences sont délivrées aux chasseurs qui ont payé le droit de licence. Les licences sont valables pour toute la saison de chasse. Les chasseurs doivent respecter les règles de la chasse dans les forêts domaniales.

L'Administration des Eaux et Forêts détermine, pour la saison de chasse 1928-29, des licences individuelles de chasse dans les forêts domaniales. Les licences sont délivrées aux chasseurs qui ont payé le droit de licence. Les licences sont valables pour toute la saison de chasse. Les chasseurs doivent respecter les règles de la chasse dans les forêts domaniales.

## Chronique cynégétique

**Chez les lieutenants de louveterie de France**  
MM. les Lieutenants de Louveterie ont tenu récemment leur Assemblée Générale. Les vœux qui ont été adoptés, les résolutions qui ont été prises, sont toujours très intéressants. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes.

MM. les Lieutenants de Louveterie ont tenu récemment leur Assemblée Générale. Les vœux qui ont été adoptés, les résolutions qui ont été prises, sont toujours très intéressants. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes.

MM. les Lieutenants de Louveterie ont tenu récemment leur Assemblée Générale. Les vœux qui ont été adoptés, les résolutions qui ont été prises, sont toujours très intéressants. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes.

MM. les Lieutenants de Louveterie ont tenu récemment leur Assemblée Générale. Les vœux qui ont été adoptés, les résolutions qui ont été prises, sont toujours très intéressants. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes.

MM. les Lieutenants de Louveterie ont tenu récemment leur Assemblée Générale. Les vœux qui ont été adoptés, les résolutions qui ont été prises, sont toujours très intéressants. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes.

MM. les Lieutenants de Louveterie ont tenu récemment leur Assemblée Générale. Les vœux qui ont été adoptés, les résolutions qui ont été prises, sont toujours très intéressants. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes.

MM. les Lieutenants de Louveterie ont tenu récemment leur Assemblée Générale. Les vœux qui ont été adoptés, les résolutions qui ont été prises, sont toujours très intéressants. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes.

MM. les Lieutenants de Louveterie ont tenu récemment leur Assemblée Générale. Les vœux qui ont été adoptés, les résolutions qui ont été prises, sont toujours très intéressants. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes.

MM. les Lieutenants de Louveterie ont tenu récemment leur Assemblée Générale. Les vœux qui ont été adoptés, les résolutions qui ont été prises, sont toujours très intéressants. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes.

MM. les Lieutenants de Louveterie ont tenu récemment leur Assemblée Générale. Les vœux qui ont été adoptés, les résolutions qui ont été prises, sont toujours très intéressants. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes. Les dispositions qui ont été prises, sont toujours très intéressantes.